RCS : METZ
Code greffe : 5751

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1992 B 00073
Numéro SIREN : 384 309 142
Nom ou dénomination : ABEX

Ce dépôt a été enregistré le 23/03/2018 sous le numéro de dépôt 4651

ABEX

Société À Responsabilité Limitée au capital de 63 000.00 €

Siège social : 1 rue David Dietz

57000 METZ

384 309 142 RCS METZ TI

DEPOT AU GREFFE DU TRIBUNAL D'INSTANCE DE METZ
Sous le n° 2018 A 4651
Le 15 JAN. 2018
Le Greffier

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 5 DÉCEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept,

Le cinq décembre, à dix heures ,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur demande de la gérance. La nullité encourut par suite du défaut de convocation est écartée en raison de la présence de tous les associés.

Sont présents:

- la société FIDUREX PARTENAIRES, propriétaire de	1 666 parts
Représentée par Monsieur François PETITJEAN - GERANT	
- Monsieur Olivier PAX, propriétaire de	1 666 parts
- Audrey SALAUN, propriétaire de	176 parts
soit un total de	3 508 parts

sur les trois mille cinq cent huit (3 508) parts composant le capital social.

Monsieur Jean-Jacques MENDY, gérant non associé assiste également à la réunion.

Monsieur Olivier PAX préside la séance en sa qualité de gérant associé.

Il constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Monsieur le président donne lecture aux associés de la lettre reçue de Monsieur Jean-Jacques MENDY portant démission de son mandat de gérant à effet du 31 décembre 2017 minuit. Il demande aux associés d'en prendre acte.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Constatation de la démission de Monsieur Jean-Jacques MENDY, cogérant, à effet du 31 décembre 2017 minuit ;
- Pouvoirs pour formalités.

Le président ouvre la discussion.

AB

Après échange de vues et personne ne demandant plus la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRERESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Jean-Jacques MENDY de son mandat de gérant à compter du 31 décembre 2017 minuit.

L'assemblée générale décide de ne pas procéder à son renouvellement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés.

Société FIDUREX PARTENAIRES	Olivier PAX	Audrey SALAUN
		